

En 2018, les effectifs dans la fonction publique territoriale baissent sous l'effet du fort repli des contrats aidés

Le nombre d'agents de la fonction publique territoriale a baissé de -0,8 % entre fin 2017 et fin 2018. Hors contrats aidés, les effectifs progressent de 0,7 %, tandis que le nombre de contrats aidés chute de 43,1 %. En parallèle, le nombre de contractuels augmente (+3,9 %) et celui des fonctionnaires se stabilise. Les transferts d'agents des communes vers les EPCI à fiscalité propre se poursuivent. Les effectifs des régions augmentent tandis qu'ils se stabilisent dans les départements. Enfin, les effectifs des filières sociale et technique connaissent les plus fortes croissances.

Au 31 décembre 2018, les collectivités locales emploient 1,95 million d'agents (*figure 1*). Cela correspond à une baisse des effectifs de -0,8 % en un an, après -0,4 % entre 2016 et 2017. Cette baisse est visible dans presque toutes les régions. Ainsi, en France métropolitaine, à l'exception des Pays-de-la-Loire, les effectifs par région tous types de collectivités confondus baissent entre -0,2 % (Occitanie) et -2,7 % (Hauts-de-France) en 2018. Dans les DOM (hors Mayotte), seule la Guyane connaît une augmentation du nombre de ses agents. La baisse des effectifs des autres DOM oscille entre -6,5 % et -2,3 % (*cf. annexe*).

Hors contrats aidés, les effectifs de la fonction

publique territoriale (FPT) ralentissent légèrement (+0,7 % entre 2017 et 2018, après +0,9 % entre 2016 et 2017).

Entre 2017 et 2018, les effectifs (y compris contrats aidés) des autres versants de la fonction publique sont en légère baisse dans la fonction publique hospitalière (-0,3 %) et quasiment stables pour la fonction publique d'État (-0,1 %).

Si l'on comptabilise les effectifs moyens de la FPT sur l'année et que l'on tient compte du temps de travail, les effectifs en équivalent temps plein baissent également de -0,8 %. Hors contrats aidés, ils augmentent de 0,9 %.

Figure 1 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon le statut

	Effectifs 2016	Effectifs 2017	Effectifs 2018 ^(p)	Evolution 2016-2017	Evolution 2017-2018 ^(p)	Part de femmes 2018 ^(p)
	en milliers			en %		en %
Fonctionnaires	1 469,3	1 467,8	1 467,2	-0,1	0,0	59,0
dont catégorie A	137,4	136,8	136,3	-0,5	-0,3	63,8
catégorie B	220,4	221,8	223,1	0,7	0,6	64,7
catégorie C	1 110,5	1 107,9	1 106,2	-0,2	-0,1	57,3
Contractuels	356,9	376,1	390,8	5,4	3,9	66,6
dont catégorie A	42,8	42,5	45,1	-0,5	6,0	58,9
catégorie B	54,2	55,1	56,6	1,5	2,7	59,4
catégorie C	247,7	263,2	274,7	6,2	4,4	69,5
Autres statuts	59,7	58,3	57,0	-2,4	-2,3	84,0
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés (1)	1 885,9	1 902,2	1 915,0	0,9	0,7	61,3
Contrats aidés (2)	91,4	67,8	38,6	-25,8	-43,1	54,3
Ensemble (1) + (2)	1 977,2	1 970,0	1 953,6	-0,4	-0,8	61,1

(p) : chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Davantage de contractuels, en raison de l'arrivée d'anciens contrats aidés

Les effectifs de la FPT diminuent en raison du recul important du nombre de contrats aidés. En effet, en 2018, la baisse du nombre de personnes en contrat aidé s'amplifie (-43,1 % après -25,8 % entre 2016 et 2017).

En parallèle, le nombre de contractuels continue d'augmenter à un rythme soutenu (+3,9 % après +5,4 % entre 2016 et 2017). Cela est principalement dû aux contrats aidés qui sont devenus contractuels en 2018. Ainsi, en 2018, 11 700 contractuels étaient en contrats aidés l'année précédente, soit un niveau équivalent à celui de 2017.

Au sein des contractuels, la catégorie A est particulièrement dynamique (+6,0 % après -0,5 % entre 2016 et 2017). Cette augmentation traduit notamment un plus faible nombre de contractuels devenus fonctionnaires, probablement en lien avec la fin des titularisations Sauvadet. Ainsi, en 2018, 2 200 contractuels de la catégorie A sont devenus

fonctionnaires, contre 3 000 entre 2017. En outre, le nombre d'arrivées dans la FPT de contractuels de catégorie A augmente : ils sont 10 000 en 2018, contre 9 000 en 2017.

En corollaire, le nombre d'entrées dans la FPT *via* le statut de contractuel augmente, de 122 400 en 2017 à 131 300 en 2018 (*figure 2a*).

Le nombre de fonctionnaires est stable

Fin 2018, on compte 1,47 million de fonctionnaires parmi les agents de la FPT, soit quasiment autant qu'en 2017. Les arrivées de fonctionnaires augmentent, tout comme les départs, d'où la stabilisation des effectifs (*figure 2b*).

Les femmes représentent 61 % des agents de la fonction publique territoriale. Elles sont surreprésentées parmi les fonctionnaires de catégorie A et B. Elles sont également surreprésentées parmi les contractuels (67 %), notamment ceux de catégorie C (69,5 %). Elles sont 54 % parmi les contrats aidés.

Figure 2a - Entrées, sorties et changements de statuts des contractuels de la FPT

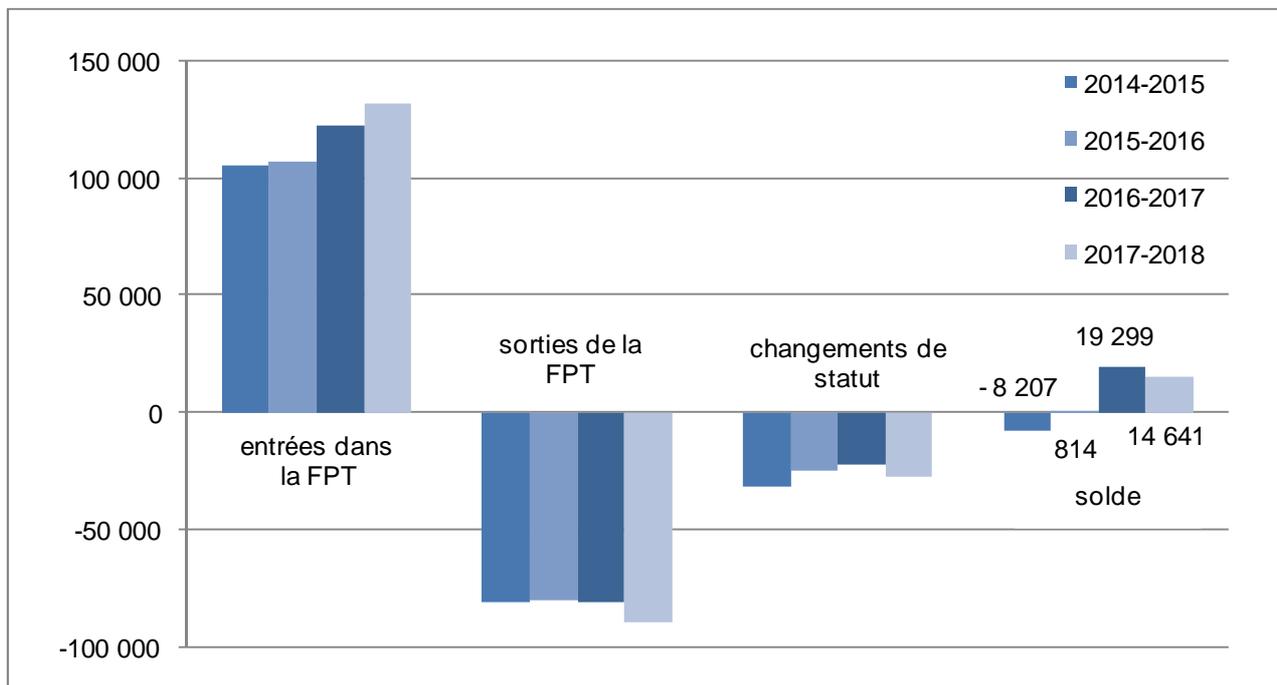
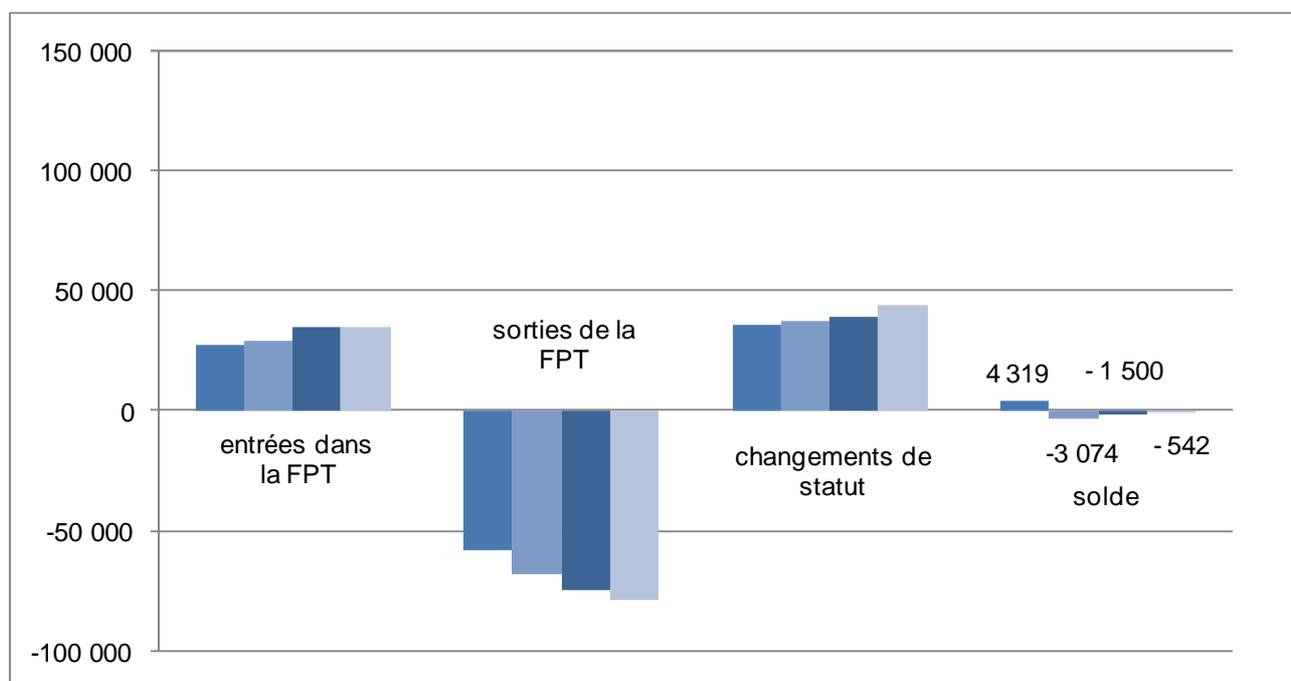


Figure 2b - Entrées, sorties et changements de statuts des fonctionnaires de la FPT



Lecture de la figure 2b : entre fin 2017 et fin 2018, 35 000 fonctionnaires sont arrivés dans la FPT, 79 400 en sont partis et 43 800 fonctionnaires supplémentaires correspondent à un changement de statut au sein de la FPT. Au final, le nombre de fonctionnaires de la FPT a diminué de 542 agents.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre, agents fonctionnaires et contractuels.

Source : Insee, SIASP.

Figure 3 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon le type de collectivités

	Effectifs 2016	Effectifs 2017	Effectifs 2018 ^(p)	Evolution 2016-2017	Evolution 2017-2018 ^(p)
	en milliers			en %	
Organismes communaux	1 140,2	1 137,4	1 134,3	-0,2	-0,3
Communes	1 011,5	1 010,0	1 007,1	-0,2	-0,3
Etablissements communaux	128,6	127,4	127,2	-0,9	-0,2
Organismes intercommunaux	299,8	317,5	330,5	5,9	4,1
EPCI à fiscalité propre ^(a)	233,2	249,2	260,1	6,9	4,4
Autres groupements intercommunaux sans fiscalité propre	66,6	68,3	70,4	2,6	2,9
Organismes départementaux	351,2	350,4	347,4	-0,2	0,0
Départements	284,3	283,1	279,9	-0,4	0,0
Etablissements publics départementaux ^(b)	66,8	67,4	67,5	0,8	0,2
Régions ^(c)	86,3	88,3	94,3	2,3	3,4
Autres ^(d)	8,4	8,6	8,6	1,6	0,5
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés (1)	1 885,9	1 902,2	1 915,0	0,9	0,7
Bénéficiaires de contrats aidés (2)	91,4	67,8	38,6	-25,8	-43,1
Ensemble (1) + (2)	1 977,2	1 970,0	1 953,6	-0,4	-0,8

(a) Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, y compris métropole de Lyon métropole du Grand Paris et établissements publics territoriaux.

(b) Centres de gestion, services départementaux d'incendie et de secours, etc.

(c) y compris les collectivités uniques de Guyane et Martinique et la collectivité territoriale de Corse.

(d) OPHLM, caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux.

(e) La collectivité territoriale de Corse a été créée au 1^{er} janvier 2018, elle se substitue à la fois au conseil régional et aux conseils départementaux de Corse. L'évolution 2017-2018 des conseils régionaux et départementaux est calculée à périmètre constant.

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Figure 4 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon la filière d'emploi

	Effectifs 2016	Effectifs 2017	Effectifs 2018 ^(p)	Evolution 2016-2017	Evolution 2017-2018 ^(p)
	en milliers			en %	
Administrative	419,9	426,7	428,8	1,6	0,5
Technique	833,7	841,2	850,4	0,9	1,1
Culturelle	79,9	78,9	79,4	-1,3	0,7
Sportive	19,0	19,0	18,7	-0,3	-1,3
Sociale	169,2	167,4	169,8	-1,0	1,4
Médico-sociale	91,6	91,7	91,8	0,1	0,1
Médico-technique	2,8	2,7	2,6	-1,8	-3,6
Police municipale	23,4	23,8	24,0	1,8	0,9
Incendie et secours	39,4	39,3	39,3	-0,4	0,2
Animation	125,0	128,7	127,9	3,0	-0,6
Autres cas	22,1	24,6	25,3	10,9	2,9
Ensemble	1 826,1	1 843,9	1 858,0	1,0	0,8

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Agents fonctionnaires et contractuels, hors assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Augmentation des effectifs dans les organismes intercommunaux et légère baisse dans les organismes communaux

La baisse des effectifs se poursuit pour les communes et leurs établissements (-0,3 % hors contrats aidés après -0,2 % entre 2016 et 2017 ; *figure 3*). À l'opposé des organismes communaux, le nombre d'agents progresse dans les organismes intercommunaux (+4,1 %) et plus particulièrement dans les EPCI à fiscalité propre (+4,4 %). Ces hausses étaient respectivement de +5,9 % et +6,9 % entre 2016 et 2017. Les transferts d'agents entre communes et EPCI à fiscalité propre s'opèrent dans les deux sens, même s'il s'agit davantage de transferts vers les EPCI à fiscalité propre. Ainsi, en 2018, 8 900 agents ont cessé de travailler pour une commune au profit d'un EPCI à fiscalité propre contre 3 600 agents dans l'autre sens. En 2017, ces chiffres étaient respectivement de 13 200 et 4 900.

Stabilisation des effectifs dans les départements et hausse dans les régions

Hors Corse¹, les effectifs des départements et des établissements départementaux (centres de gestion de la fonction publique territoriale, services départementaux d'incendie et de secours, etc.) sont stables entre 2017 et 2018. À l'opposé, dans les régions (hors Corse), les effectifs augmentent (+3,4 %). Cela résulte en partie d'une baisse des départs de fonctionnaires des régions en 2018.

Dynamisme dans les filières sociale et technique

En termes de filières, ce sont les filières sociale, technique et police municipale qui connaissent les hausses les plus marquées (respectivement +1,4 %, +1,1 % et +0,9 % ; *figure 4*). À l'inverse, les effectifs des filières médico-technique, sportive et animation sont en baisse.

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2018, la collectivité unique de Corse regroupe les compétences du conseil régional et des conseils départementaux corses. Afin d'avoir des évolutions à champ constant, les chiffres présentés dans ce paragraphe ne tiennent pas compte de la collectivité unique, de l'ex-conseil régional et des ex-conseils départementaux corses.

Encadré : source et définitions

Source

SIASP : le système d'information sur les agents des services publics est un dispositif commun aux trois versants de la fonction publique. Il est élaboré par l'Insee et repose sur la mobilisation de sources administratives.

Définitions

Emploi principal et emploi secondaire : un agent d'une collectivité territoriale peut exercer un autre emploi dans une autre collectivité, voire à l'extérieur de la fonction publique territoriale. Ce sont le plus souvent des agents contractuels qui sont concernés. Parmi ces différents emplois au sein de la fonction publique, l'emploi principal est celui dont la rémunération est la plus élevée, l'autre, ou les autres, sont des emplois secondaires.

Contractuel et autres catégories et statuts : la fonction publique emploie des personnels fonctionnaires civils, des militaires, des personnels contractuels, des agents à statut particulier (assistants maternels et familiaux, apprentis, collaborateurs de cabinet...) et des bénéficiaires de contrats aidés.

Contrat aidé : un contrat aidé est un contrat de travail de droit privé, dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides. Ces aides peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation. Le principe général est de diminuer, par des aides directes ou indirectes, les coûts d'embauche et/ou de formation pour l'employeur. Ces emplois aidés sont, en général, accessibles prioritairement à des « publics cibles », tels que les personnes « en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes.

Pour en savoir plus :

[1] « En 2018, la forte baisse des contrats aidés entraîne une légère diminution de l'emploi public », Insee, *Informations Rapides* n° 2019-324, 17 décembre 2019.

[2] « La baisse des effectifs dans la fonction publique territoriale se poursuit en 2017 », Faustine Büsch, Alice Mainguené, *BIS* n° 128, décembre 2018.

[3] Site du Département des Études et des Statistiques Locales :
www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales

Annexe - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon la région

	2016	2017	2018	Evolution 2016-2017 (en %)		Evolution 2017-2018 ^(p) (en %)	
				en milliers (yc contrats aidés)	yc contrats aidés	hors contrats aidés	yc contrats aidés
Auvergne-Rhône-Alpes	219,7	219,6	218,5	0,0	1,0	-0,5	0,6
Bourgogne-Franche-Comté	74,5	73,9	72,7	-0,8	0,6	-1,5	0,0
Bretagne	94,9	95,7	95,2	0,9	1,5	-0,5	0,6
Centre-Val de Loire	69,1	68,8	68,1	-0,4	1,0	-1,0	0,8
Corse	12,9	13	12,9	0,9	4,1	-0,4	1,0
Grand Est	133,4	132,7	131,4	-0,5	0,9	-1,0	0,7
Hauts-de-France	174,3	171,9	167,3	-1,4	0,3	-2,7	0,5
Ile-de-France	370,2	367,9	365,8	-0,6	-0,2	-0,6	0,1
Normandie	97,4	97,1	96,3	-0,3	1,0	-0,8	0,6
Nouvelle-Aquitaine	187,8	187,3	187,3	-0,3	1,2	0,0	1,4
Occitanie	192,7	192,2	191,9	-0,3	1,4	-0,2	1,3
Pays de la Loire	97,8	98,5	99,1	0,7	1,6	0,6	1,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	167,6	167,3	166,4	-0,1	1,1	-0,6	-0,1
Guadeloupe	16,6	16,4	16	-1,0	1,9	-2,3	2,7
Martinique	17,2	17,1	16,6	-0,7	1,3	-2,7	0,1
Guyane	9	9	9,1	-0,8	0,7	1,5	3,7
La Réunion	42,3	41,7	39	-1,4	2,4	-6,5	2,7
Total	1977,2	1970	1953,6	-0,4	0,9	-0,8	0,7

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.